



FEDERATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE (AISBL)

SECRETARIAT GENERAL: 13, Place Albert 1^{er} B – 6530 Thuin (Belgique)

03.05.2016 / FR

Standard FCI N° 165

SPINONE ITALIANO

(Spinone)

COMPORTEMENT/CARACTERE : D'un naturel sociable, docile et patient, le Spinone est un chasseur aguerrri tout terrain ; très résistant à la fatigue, il n'hésite pas à s'aventurer dans les ronces ou à se jeter dans l'eau froide. Possède des prédispositions remarquables au trot rapide et allongé. Le Spinone est aussi par nature un excellent rapporteur.

TETE : Les axes longitudinaux supérieurs du crâne et du chanfrein sont divergents.

REGION CRANIENNE :

Crâne : De forme ovoïde. Les parois latérales forment un toit légèrement incurvé, avec une protubérance occipitale très développée et une crête sagittale bien marquée. Le bombé du front n'est pas très développé, ni vers l'avant, ni en hauteur. Les arcades sus-orbitaires ne sont pas trop saillantes.

Stop: A peine accentué, mais avec une dépression médio-frontale très prononcée.

REGION FACIALE :

Truffe : Située dans le prolongement du chanfrein, la truffe est volumineuse, d'apparence spongieuse, avec un bord supérieur très épais et fortement arrondi. Elle est couleur rose-chair chez les sujets à poil blanc, un peu plus foncée chez les sujets à la robe blanche et orange, et marron chez les sujets rouan-foie. Vue de profil, la truffe dépasse la ligne verticale antérieure des lèvres. Les narines sont larges et saillantes.

Museau : Aussi long que le crâne. Sa hauteur, mesurée à mi-longueur du chanfrein, représente 1/3 de sa longueur. Le profil est rectiligne ou légèrement convexe. Les parois latérales du museau sont parallèles, de sorte que, vu de face, le museau semble carré. Le profil inférieur se trouve défini par la lèvre supérieure, dont le point le plus bas se trouve au niveau de la commissure des lèvres.

Lèvres : Les lèvres supérieures sont assez fines et forment un angle ouvert en-dessous de la truffe ; arrondies à l'avant, elles recouvrent ensuite les lèvres inférieures jusqu'à la commissure des lèvres où elles dessinent un pli bien visible.

Mâchoires/dents : Mâchoires puissantes et normalement développées. A mi-longueur, les branches de la mandibule sont très légèrement courbes. Arcades dentaires bien adaptées et complètes ; articulé en ciseaux ou en pince.

Joues : Sèches.

Yeux : Grands, bien écartés et presque ronds. Les paupières adhèrent parfaitement au globe oculaire, lequel n'est ni saillant, ni trop enfoncé dans l'orbite. Les deux yeux sont insérés sur un même plan presque frontal. L'iris est teinté d'une couleur ocre plus ou moins foncée selon la couleur de la robe.

Oreilles : Les oreilles sont pratiquement triangulaires ; en longueur, elles dépassent la ligne inférieure de la gorge de 5 cm au plus ; en largeur, elles partent du point d'attache de la tête au cou jusqu'au milieu de l'arcade zygomatique. Le bord antérieur de l'oreille est appliqué à la joue, pas tirebouchonné, mais tourné vers l'intérieur. La pointe de l'oreille est légèrement arrondie. Pratiquement toujours portées tombantes, les oreilles sont peu érectiles. Le cartilage est fin et la peau recouverte d'un poil dense parsemé de poils plus longs, qui se font plus épais sur les côtés.

COU : Puissant et musclé, il se détache nettement de la nuque et s'insère harmonieusement entre les épaules. La longueur du cou ne doit pas être inférieure aux 2/3 de la longueur de la tête ; son périmètre atteint un tiers de la hauteur au garrot. Le bord inférieur présente un double fanon peu développé.

CORPS : Le corps pourrait pratiquement s'inscrire dans un carré

Ligne du dessus : Le profil supérieur typique commence par un garrot à peine marqué, qu'une ligne presque droite prolonge jusqu'au milieu du dos, avant de devenir légèrement convexe en direction de la région lombaire, robuste et bien arquée.

Garrot : Pas trop sorti, avec des pointes d'épaules bien écartées.

Dos : La partie antérieure du dos est presque rectiligne, avant de s'élever progressivement vers les reins puis de redescendre au niveau de l'arrière-train.

Rein : Légèrement convexe, large et doté de muscles bien développés. Il est presque aussi large que long.

Croupe : Large, longue, bien musclée et oblique, elle forme un angle de 30° à 35° sous l'horizontale, que l'on mesure par l'obliquité du coxal.

Poitrine : Descendant au moins jusqu'au niveau des coudes, la poitrine est large, profonde et bien arrondie à mi-hauteur, là où son diamètre atteint son maximum avant de diminuer sensiblement en direction du sternum. La poitrine ne doit cependant pas former de carène au niveau de la jonction avec le sternum.

Les côtes sont bien cintrées et avalées, avec un espace intercostal important. Les fausses côtes sont longues, obliques et bien ouvertes.

Ligne inférieure et ventre : Presque horizontale au niveau de la région sternale, la ligne inférieure remonte ensuite légèrement vers le ventre.

QUEUE : Naturelle et grosse, en particulier au niveau de la racine ; sans franges ; portée soit à l'horizontale, soit pendante ; au trot, frétille peu. Lorsqu'elle est écourtée pour la chasse, la longueur de la queue doit être de 15 à 25 cm à partir de la racine, afin de respecter la santé et le bien-être de l'animal et éviter les blessures.

MEMBRES

MEMBRES ANTERIEURS :

Vue d'ensemble : Vus de face, ils sont parfaitement parallèles entre eux et perpendiculaires au sol. Vus de profil, l'avant-bras est vertical et le métacarpe légèrement oblique.

Epaule : L'omoplate, longue et puissante, mesure le quart de la hauteur au garrot et forme un angle oblique d'environ 50° sous l'horizontale. Par rapport au plan médian du corps, les pointes de l'omoplate sont assez écartées. Totalement libre dans ses mouvements, l'épaule est dotée de muscles bien développés. L'angle scapulo-huméral présente une ouverture d'environ 105°.

Bras : Formant un angle oblique d'environ 60° sous l'horizontale, le bras est pratiquement parallèle à l'axe médian du tronc et bien musclé.

Coude : Parallèle au plan médian du corps. La pointe du coude est un peu en avant de la ligne verticale, qui va de la pointe postérieure de l'omoplate jusqu'au sol.

La distance entre le coude et le sol représente la moitié de la hauteur au garrot.

Avant-bras : D'une longueur légèrement supérieure à un tiers de la hauteur au garrot. L'avant-bras apparaît vertical de face comme de profil. L'ossature est solide. Le tendon postérieur est fortement marqué, laissant clairement entrevoir la dépression entre l'os et le tendon.

Carpe (poignet) Situé dans le prolongement de la ligne verticale de l'avant-bras. L'os pisiforme est bien saillant.

Métacarpe : Plat ; situé dans le prolongement de la ligne verticale de l'avant-bras vu de face. Légèrement oblique vu de profil. Sa longueur, représente environ 1/6 de la distance mesurée entre le sol et le coude.

Pieds antérieurs : Compacts et ronds. Les doigts sont bien serrés, arqués et recouverts d'un poil court et fourni, y compris au niveau des espaces interdigitaux. Les coussinets, secs et durs, sont plus ou moins pigmentés selon la couleur de la robe. Les ongles sont résistants, courbés vers le sol et bien pigmentés, mais jamais noirs.

MEMBRES POSTERIEURS :

Vue d'ensemble : Vue de profil, la ligne postérieure de la fesse est légèrement convexe ; bonne angulation des segments osseux ; les jarrets sont perpendiculaires au sol ; vus de derrière, les membres postérieurs sont parallèles et perpendiculaires au sol.

Cuisse : La cuisse, large et légèrement oblique, ne doit pas mesurer moins d'un tiers de la hauteur au garrot. Son bord postérieur est légèrement convexe.

Jambe : D'une longueur à peine supérieure à celle de la cuisse, la jambe présente un angle oblique de 55° à 60° sous l'horizontale. Muscles secs au niveau de la partie supérieure. Le creux du jarret, entre le tendon d'Achilles et l'os est marqué et se détache clairement.

Jarret : Ses faces latérales sont très larges. La distance entre la pointe du jarret et le sol représente approximativement un tiers de la hauteur au garrot. L'angle de l'articulation tibio-tarsienne présente une ouverture d'environ 150°.

Métatarse : Robuste et sec, sa longueur est pratiquement égale à la distance entre le jarret et le sol. Le métatarse apparaît vertical quel que soit l'angle de vue.

Présence éventuelle d'ergot simple et articulé au niveau de la face interne.

Pieds postérieurs : Compacts et ronds, mais plus ovales que les pieds antérieurs. Les doigts sont bien serrés, arqués et recouverts d'un poil court et fourni, y compris au niveau des espaces interdigitaux. Les coussinets, secs et durs, sont plus ou moins pigmentés selon la couleur de la robe. Les ongles sont résistants, courbés vers le sol et bien pigmentés, mais jamais noirs.

ALLURES : Pas dégagé ; pendant la chasse, trot rapide et allongé, entrecoupé de passages au galop.

PEAU : Bien appliquée au corps, la peau doit être épaisse et sèche. Elle se fait plus fine au niveau de la tête, de la gorge, de l'aine, au niveau du creux axillaire et sur les parties postérieures du corps. Au niveau des coudes, elle est douce au toucher. Elle forme tout juste deux plis partant de la branche mandibulaire et disparaissant dans la première moitié du cou (fanon). Lorsque la tête est portée basse, on remarque à peine un pli, qui part du coin externe de l'œil pour retomber le long de la joue. Au niveau de son bord postérieur, ce pli est doté d'un épi de poils. La pigmentation de la peau dépend de la couleur de la robe.

ROBE :

Qualité du poil : Le corps est recouvert d'un poil de 4 à 6 cm, qui devient plus court sur le chanfrein, la tête, les oreilles, les faces antérieures des membres et les pieds. Sur la face postérieure des membres, le poil est en brosse, mais ne présente jamais de franges. De longs poils drus viennent former d'épais sourcils, ainsi qu'une moustache et une barbe fournies. Le poil est raide, dru, dense, plutôt plaqué sur la peau et dépourvu de sous-poil.

Couleur du poil : Blanc pur, blanc avec des marques orange, blanc moucheté d'orange, blanc avec des taches marron (châtain), rouan-orange ou rouan-marron (châtain). La nuance préférée de marron est la couleur « froc de capucin ». Les robes tricolores, les marques feu et le noir sous toutes ses formes ne sont pas admis.

TAILLE ET POIDS :

<u>Hauteur au garrot :</u>	Mâles	de 60 à 70 cm.
	Femelles	de 58 à 65 cm.
<u>Poids :</u>	Mâles	de 32 à 37 kg.
	Femelles	de 28 à 30 kg.

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité et de ses conséquences sur la santé et le bien-être du chien et sur sa capacité à accomplir son travail traditionnel.

- Queue fine ou enroulée au-dessus du dos.

DEFAUTS ENTRAINANT L'EXCLUSION :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental sera disqualifié.
- Convergence des axes crânio-faciaux.
- Dépigmentation totale de la truffe.
- Chanfrein concave.
- Prognathisme supérieur, prognathisme inférieur prononcé.
- Œil vairon.
- Pigmentation noire de la peau.
- Robe tricolore, marques feu ou noir sous toutes ses formes.

N.B.:

- Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.
- Seuls les chiens sains et capables d'accomplir les fonctions pour lesquelles ils ont été sélectionnés, et dont la morphologie est typique de la race, peuvent être utilisés pour la reproduction.

ANATOMIE EXTERIEURE

